

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS PROVISOIRS

### **BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS D'INVESTISSEMENT - BTEI-**

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement –BTEI- publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 30 juin 2003 . Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, M. Noureddine HAJJI, sur les résultats provisoires.

### **Bilan Arrêté au 30 Juin 2003 (unité: en milliers de dinars)**

<i>A C T I F</i>	Notes	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	146	25 (*)	523 (*)
Créances sur les établissements bancaires & financiers	1	1 703	3 299 (*)	5 754 (*)
Créances sur la clientèle	2	183 227	164 304	170 773
Portefeuille-titres commercial		0	0	0
Portefeuille d'investissement	3	23 997	41 208	24 623
Valeurs immobiliées	4	3 711	3 721	3 798
Autres actifs	5	2 587	1 725	2 068
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>215 371</b>	<b>214 282</b>	<b>207 539</b>
<i>P A S S I F</i>				
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	6	21 761	22 005	11 993
Dépôt & avoirs de la clientèle	7	2 134	5 716	2 266
Emprunts & ressources spéciales	8	65 985	60 004	66 801
Autres passifs	9	1 098	715	1 125
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>90 978</b>	<b>88 440</b>	<b>82 185</b>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital		90 000	90 000	90 000
Réserves		33 829	33 406	33 419
Actions propres		(840)	-	(840)
Résultats reportés		2	2 424	2 387
Résultat de la période		1 402	12	388
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10</b>	<b>124 393</b>	<b>125 842</b>	<b>125 354</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>215 371</b>	<b>214 282</b>	<b>207 539</b>

BTEI –(suite)-

(\*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Voir note aux états financiers n°1)

## Etat des engagements hors Bilan

Arrêté au 30 Juin 2003

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	30/06/03	30/06/02	31/12/02
<b><i>PASSIFS EVENTUELS</i></b>				
Cautions, avals et autres garanties données	11	37 074	29 353	38 784
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>37 074</b>	<b>29 353</b>	<b>38 784</b>
<b><i>ENGAGEMENTS DONNES</i></b>				
Engagements de financement donnés		7 731	12 568	16 016
Engagements sur titres		-	-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>7 731</b>	<b>12 568</b>	<b>16 016</b>
<b><i>ENGAGEMENTS RECUS</i></b>				
Engagements de financement reçus	12	58 528	-	-
Garanties reçus		595	738	595
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>59 123</b>	<b>738</b>	<b>595</b>

**Etat de résultat**  
**Période du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2003**  
 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	Période du 1er Janvier au 30 Juin 2003	Période du 1er Janvier au 30 Juin 2002	Exercice 2002
<b><i>Produits d'exploitation bancaire</i></b>				
Intérêts et revenus assimilés	14	6 023	6 455	14 784
Commissions		114	134	358
Gains/Portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-	-
Revenus du portefeuille d'investissement	15	385	1 424	14 564
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>6 522</b>	<b>8 013</b>	<b>29 706</b>
<b><i>Charges d'exploitation bancaire</i></b>				
Intérêts encourus et charges assimilés	16	(2 520)	(2 432)	(5 157)
Commissions encourus		(4)	(1)	(392)
Pertes/ Portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-	-
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(2 524)</b>	<b>(2 433)</b>	<b>(5 549)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>13</b>	<b>3 998</b>	<b>5 580</b>	<b>24 157</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	17	(475)	(3 843)	(18 936)
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	18	(505)	(3)	(985)
Autres produits d'exploitation		130	145	290
Frais de personnel	19	(1 111)	(1 151)	(2 386)
Charges générales d'exploitation		(482)	(528)	(1 154)
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		(205)	(117)	(232)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 350</b>	<b>83</b>	<b>754</b>
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		52	(71)	(366)
Impôts sur les sociétés		-	-	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>1 402</b>	<b>12</b>	<b>388</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>1 402</b>	<b>12</b>	<b>388</b>

**Etat de flux de trésorerie**  
**Période du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2003**  
 (unité: en milliers de dinars)

	Période du 1er Janvier au 30 Juin 2003	Période du 1er Janvier au 30 Juin 2002	Exercice 2002
<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	5 541	3918	10 835
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(1 853)	(4 203)	(11 284)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	11 150	17358	11 063
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(9 317)	(13 805)	(34 728)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	(2 591)	-	1 600
Titres de placement ou de transaction	3	-	-
Sommes versées au personnel & créiteurs divers	(2)	(363)	(1 038)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 931</b>	<b>2 905</b>	<b>-23 552</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	385	1 423	14 564
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	150	62	10512
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(41)	(178)	(381)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>494</b>	<b>1 307</b>	<b>24 695</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission d'emprunts sur marché public	-	-	(235)
Remboursement d'emprunt marché public	-	-	-
Augmentation/diminution ressources spéciales	(3 969)	(5 531)	1 508
Dividendes versés	(2 384)	-	-
<b>Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement</b>	<b>(6 353)</b>	<b>(5 531)</b>	<b>1 273</b>
Incidence variation taux de change sur les liquidité et équivalents de liquidités	-	193	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(2 928)	(1 126)	2 416
Liquidités et équivalents en début de période	4 777	2 361	2 361
<b>Liquidités et équivalents en fin de période</b>	<b>1 849</b>	<b>1 235</b>	<b>4 777</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTEI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et la norme comptable bancaire NC 21 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

### 2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTEI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

#### 3.1 Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants ( classe 0 ) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier ( classe 1 ), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains ( classe 2 ), les actifs préoccupants ( classe 3 ) ou parmi les actifs compromis ( classe 4 ), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

#### 3.2-Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

#### 3.3-Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ce type de titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée. Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat au moment de l'encaissement effectif des fonds.

### 3.4-EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

#### 3.4.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

## BTEI –(suite)-

### 3.4.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée ( en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice ) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

### 3.5-OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères concernent, pour l'essentiel, des opérations effectuées sur des emprunts extérieurs.

Ces emprunts sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du coût historique à la bonne date d'utilisation.

Pour les emprunts contractés à partir de 1988, le risque de change constaté lors du remboursement des emprunts est supporté par la BCT et ce en vertu des accords conclus entre l'Etat, la BCT et la banque.

Les actifs et passifs au titre desquels la banque encourt le risque de change sont évalués à la date d'arrêté au taux en vigueur à cette date. Les pertes éventuelles dégagées font l'objet de provisions ou de réajustement des devises.

### 3.6-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- A. A. et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

## 4. NOTES EXPLICATIVES

( Les chiffres sont exprimés en KDT :milliers de Dinars )

### 4.1-ACTIFS

#### **Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT et créances sur les établissements bancaires et financiers**

Conformément à la norme NCT 21, il a été procédé au reclassement des avoirs et des créances sur les établissements bancaires et financiers de la rubrique Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT à la rubrique Créances sur les établissements bancaires et financiers. Ce reclassement a été effectué rétrospectivement comme suit :

Libellé	30/06/02		31/12/02	
	retraité	avant retrait	retraité	avant retrait
Avoirs et créances/ BCT	25	1 235	523	4 777
Créances sur les établissements bancaires et financiers	3 299	2 089	5 754	1 500

#### **Note 2 : Créances sur la clientèle.**

Au 30/06/03 les créances sur la clientèle totalisent 183 227 KDT se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
Prêt et comptes rattachés	180 565	187 357	169 225
Compte courant	779	1 367	141
Leasing	6 978	1 847	5 338
<b>Total</b>	<b>188 322</b>	<b>190 571</b>	<b>174 704</b>
* dont créances/Etablissements Financiers	5 044	-	5 102
*dont créances prises en charge par l'Etat (1)	6 490	6 785	6 490
*dont Créances ONTT (2)	4 756	-	4 756
Agios réservés	-4 162	-11 361	-3 016
Provisions	-933	-14 906	-915
<b>Créances nettes</b>	<b>183 227</b>	<b>164 304</b>	<b>170 773</b>

(1) Les créances prises en charge par l'Etat sont régies par la loi 98-111 concernant les entreprises institutionnelles à participation para-étatique

(2) La créance ONTT provient d'un cumul de bonification d'intérêts pris en charge à partir de 2002 par les services de l'Etat

**BTEI –(suite)-****Note 3 : Portefeuille-titres d'investissement**

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/03</b>	<b>30/06/02</b>	<b>31/12/02</b>
Titres cotés	4608	16 005	4007
Titres non cotés	20 122	32 430	20 844
<b>Titres de participation</b>	<b>24 730</b>	<b>48 435</b>	<b>24 851</b>
Agios réservés	-	-984	-
Provisions	-733	-6 243	-228
<b>Total net</b>	<b>23 997</b>	<b>41 208</b>	<b>24 623</b>

**Note 4 : Valeurs Immobilisées**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/03</b>	<b>30/06/02</b>	<b>31/12/02</b>
Immobilisations	5 731	5 629	5 724
Non valeurs	543	543	543
<b>Total</b>	<b>6 274</b>	<b>6 172</b>	<b>6 267</b>
Amortissements	-2 023	-1 915	-1 930
Résorptions	-540	-536	-539
<b>Total net</b>	<b>3 711</b>	<b>3 721</b>	<b>3 798</b>

**Note 5 : Autres postes d'actif**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/03</b>	<b>30/06/02</b>	<b>31/12/02</b>
Personnel	67	98	83
Comité d'entreprise	1 325	1 377	1 341
Etat et collectivités locales	636	117	474
Tiers et débiteurs	134	133	170
Charges reportées	425	-	-
<b>Total</b>	<b>2 587</b>	<b>1 725</b>	<b>2 068</b>

Dans le cadre du projet de la BTEI visant à étendre le champ de ses activités en tant que banque universelle, des missions d'ordre stratégiques ont été engagées par la banque. Ces frais ont été comptabilisés parmi les autres actifs en tant que charges reportées dans la mesure où ils ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Ces frais sont résorbés sur trois ans à compter du premier semestre 2003. La résorption constatée durant le premier semestre 2003 s'élève à 85 mille dinars.

**4.2-PASSIFS****Note 6 : Dépôts&avoirs des établissements bancaires & financiers**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/03</b>	<b>30/06/02</b>	<b>31/12/02</b>
BCT emprunt interbancaire Dinars	11 500	8 500	-
Marché monétaire Devise	-	6 765	-
Autres banques (supérieur à 2 ans)	10 261	6 740	11 993
<b>Total</b>	<b>21 761</b>	<b>22 005</b>	<b>11 993</b>

**Note 7 : Dépôts et avoirs de la clientèle**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/03</b>	<b>30/06/02</b>	<b>31/12/02</b>
Comptes courants à vue	371	249	522
Comptes indisponibles	30	5 299	0
Comptes frais divers	173	168	169
Compte courant/Leasing	5	-	58
Particuliers	1 555	-	1 517
<b>Total</b>	<b>2 134</b>	<b>5 716</b>	<b>2 266</b>

**Note 8: Emprunts et ressources spéciales**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/03</b>	<b>30/06/02</b>	<b>31/12/02</b>
Encours emprunts extérieurs	54 315	48 410	55 450
Frais financiers /lignes de crédit	1 186	1 110	1 230
Encours emprunts obligataires	10 000	10 000	10 000
Frais financiers /emprunts obligataires	484	484	121
<b>Total</b>	<b>65 985</b>	<b>60 004</b>	<b>66 801</b>

**BTEI –(suite)-****Note 9 : Autres passifs**

Libellé	30/06/03	30/06/02	31/12/02
Organismes sociaux	79	126	137
Personnel	182	132	131
Etat et collectivités locales	92	54	94
Fonds couverture risque change	180	103	138
Autres créditeurs	436	300	325
Provisions /risques et charges*	129	-	300
<b>Total</b>	<b>1 098</b>	<b>715</b>	<b>1 125</b>

(\*) Provision pour indemnités de départ et de retraite

**4.3-CAPITAUX PROPRES****Note 10 : Capitaux propres**

Libellé	30/06/03	30/06/02	31/12/02
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	33 829	33 406	33 419
Rachat actions propres	-840	-	-840
Résultats reportés	2	2 424	2 387
Résultat net de la période	1 402	12	388
<b>Total</b>	<b>124 393</b>	<b>125 842</b>	<b>125 354</b>

**4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN****Note 11 : Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/03	30/06/02	31/12/02
Garanties s/emprunt obligataire	9 905	11 265	9 810
Garanties s/ billets de trésorerie	27 000	18 000	28 840
Autres garanties	169	88	134
<b>Total</b>	<b>37 074</b>	<b>29 353</b>	<b>38 784</b>

**Note 12 : Engagements de financement reçus**

Les engagements de financement reçus correspondent à une ligne de crédit auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) non encore débloquée au 30/06/2003.

**4.5-ETAT DE RESULTAT****Note 13 : Evolution du Produit Net Bancaire**

Au cours du deuxième semestre de 2002, la BTEI a procédé à la cession des titres de l'UIB. Cette opération s'est soldée par une plus value nette de 12,6 millions de dinars comptabilisée en 2002 au titre des revenus du portefeuille d'investissement, ce qui s'est traduit par un accroissement significatif du Produit Net Bancaire en 2002.

**Note 14: Intérêts & revenus assimilés**

Libellé	30/06/03	30/06/02	31/12/02
Opérations de trésorerie et interbancaire	23	48	876
Intérêts sur prêts	5 623	6 214	13 173
Revenus Leasing	204	41	178
Commissions à caractère d'intérêts	173	152	557
<b>Total</b>	<b>6 023</b>	<b>6 455</b>	<b>14 784</b>

**Note 15 : Revenus du portefeuille d'investissement**

Libellé	30/06/03	30/06/02	31/12/02
Dividendes	306	1 343	1 374
Plus-values sur titres	79	81	13 190
<b>Total</b>	<b>385</b>	<b>1 424</b>	<b>14 564</b>

**Note 16 : Intérêts et charges assimilées**

Libellé	30/06/03	30/06/02	31/12/02
Opérations de trésorerie et interbancaire	448	547	1 655
Intérêts sur emprunts extérieurs	1 416	1 404	2 868
Commissions sur emprunts extérieurs	258	118	285
Charges sur emprunts obligataires	363	364	725
Intérêts/dépôts	39	-	16
<b>Total</b>	<b>2 524</b>	<b>2 433</b>	<b>5 549</b>



**BTEI –(suite)-****Note 17 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2003</b>	<b>30/06/2002</b>	<b>31/12/2002</b>
Reprises de provisions sur prêts	-	-	29 832
Reprises de provisions sur intérêts	-	-	20
Reprises d'intérêts réservés	-	-	10 599
Dotations aux provisions Intérêts	-69	-	-
Pertes courues sur intérêts	-377	-135	-7 709
Pertes courues sur principal prêts	-1	-	-32 270
Dotations aux provisions sur prêts	-	-3 750	-19 410
Dotations aux provisions Leasing	-	-	-50
Reprises aux provisions Leasing	50	-	-
Pertes courus en Leasing	-78	-	-
Reprises de valeurs	-	42	52
<b>Total</b>	<b>-475</b>	<b>-3 843</b>	<b>-18 936</b>

**Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/03</b>	<b>30/06/02</b>	<b>31/12/02</b>
Reprises de provisions sur titres	-	-	6 015
Pertes courues sur titres	-	-3	-7 000
Dotations aux provisions sur titres	-505	-	-
<b>Total</b>	<b>-505</b>	<b>-3</b>	<b>-985</b>

**Note 19 : Frais de personnel**

Au 30/06/03, les frais de personnel totalisent 1 111 KDT. Les charges relatives aux droits aux congés ainsi que les dépenses de restauration engagées au titre du premier semestre 2003 ont été constatées durant la même période.

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2003**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement couvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2003. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons effectué cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**AMC Ernst & Young**

**Noureddine HAJJI**

**Tunis, le 31 juillet 2003**